Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de

gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 24 (1967)

Heft: 4

Rubrik: Chez nous

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chez nous

Sport militaire

Quatre cours d'introduction au nouveau programme « sport militaire » viennent de se dérouler en février: à Berne (deux: Suisses romands et Suisses allemands), Lucerne et Kreuzlingen.

Le but du cours était de familiariser 150 officiers instructeurs à la nouvelle et abondante matière qui sera introduite dans notre armée à partir des écoles d'été de cette année.

Volume horaire:

Ecole de recrues 65 à 80 séances Ecole de sous-officiers 20 séances Ecole d'officiers 80 séances La durée des leçons varie de 30 à 60 minutes.

Nouveautée

- L'introduction du test de condition physique de Macolin à exécuter au début, au milieu et à la fin de l'école de recrues.
- 2. La pratique d'un pentathlon pour écoles d'officiers et écoles de recrues, comprenant les épreuves suivantes:

course 80 m. (vitesse) cross 4 km. (endurance) piste d'obstacles 2'20" (résistance) lancer de grenade (distance et précision) tir au fusil d'assaut ou au pistolet.

Ces cours obtinrent partout un grand succès grâce à l'engagement des participants et à leur réel intérêt pour la cause du sport. Nous souhaitons plein succès à chacun durant cette année d'essais.

De nombreux problèmes restent cependant à résoudre matériel, aménagement de places, construction de salles de gymnastique, besoin en personnel spécialisé, pour ne citer que les plus importants.

La direction technique de ces cours était assurée par nos maîtres: Jean-Claude Gilliéron et Bernard Schneider.

Une émule de Meta

(...) Deux jeunes Genevoises m'ont demandé, il y a quelques mois, de les conseiller sur le choix d'un club d'athlétisme où elles entendaient se vouer très sérieusement à l'entraînement, puis à la compétition. Leur ayant répondu, j'ai été très surpris, à quelque temps de là, de recevoir une nouvelle lettre: «Le club dans lequel nous sommes finalement entrées, m'écrivaientelles, manque malgré tout de sérieux. On y entraîne très convenablement les hommes, mais l'athlétisme féminin n'y est pas suffisamment pris au sérieux et les moniteurs sont, en ce domaine-là, insuffisants. » J'ai conseillé aux deux jeunes Atalantes de soumettre leur cas au président de la Fédération suisse d'athlétisme lui-même, d'autant qu'il habite Genève.

Dans le même temps éclatait la nouvelle des exploits de la jeune pentathlète schaffousoise Meta Antenen, de ses records suisses et de ses prometteuses performances internationales. Meta Antenen faisait ainsi la preuve, primo que nos « féminines » peuvent en valoir bien d'autres si elles sont intelligemment conseillées et entraînées, secundo qu'il existe en Suisse en tout cas un très bon entraîneur d'athlétisme féminin... même s'il n'a pas l'heur de plair à cent pour cent aux habituels champions du conformisme et des manuels traditionnels...

Il a suffi des quelques exploits de la jeune Schaffhousoise pour qu'une petite étincelle jaillisse en d'autres lieux de l'athlétisme féminin. Par exemple en Valais, où les championnats cantonaux de cross-country viennent d'apporter la confirmation des qualités athlétiques de Madeleine Boll.

(...) Madeleine Boll, rappelez-vous: cette gosse de treize printemps, qui joue au football dans le tournoi des écoliers lausannois, et qui est maintenant championne valaisanne de cross, non pas chez les scolaires mais chez les dames, devant une foule d'athlètes plus âgées qu'elle. Une gosse qui mériterait donc, comme Meta, qu'un entraîneur sérieux et capable s'occupe d'elle.

Frédéric Schlatter « Gazette de Lausanne »

Le sport suisse parle de réforme quand il faut une révolution...

(...) Le développement en cours du sport universel ne s'accommode plus de simples mesures de redressements, aussi judicieuses soient-elles. Les déceptions helvétiques sont venues, au domaine du sport, de ce que l'on a voulu adapter un appareil réparateur à des conditions existantes et dépassées. Ce qu'il faut à mon sens, c'est une totale refonte des bases de départ, c'est instaurer un procédé révolutionnaire qui fasse table rase de préjugés, de conventions et de privilèges issus d'un régionalisme chatouilleux, de la sauvegarde d'intérêts sordides, d'un traditionnalisme étriqué, du culte du folklore en quelque sorte...

Elucubrations de visionnaire ou utopie que cela? Prenons le cas de l'athlétisme, ce sport de base, pour passer à un exemple pratique. Aucun progrès n'est véritablement concevable sans un renouvellement total des méthodes de recrutement. On se heurte, de ce côté, à des difficultés quasiment insurmontables en raison de la dissémination et de la rareté des clubs s'y consacrant. J'ai sous les yeux une enquête édifiante et minutieuse menée auprès de tous les élèves d'un bâtiment scolaire (enseignement secondaire) de Genève et portant sur les 340 jeunes gens qui le fréquentent. J'y lis que 5 élèves (!) sont inscrits dans un club d'athlétisme. Cinq ou le 1,47 pour cent exactement! Comment espère-t-on sur un aussi ridicule pourcentage dénicher la perle rare qui deviendra plus tard le compétiteur d'élite ? C'est avec un abondant matériau qu'il faut compter pour créer d'abord l'émulation et, ensuite, pour déceler l'athlète doué et capable de faire carrière. (...) Pourtant, quel que soit le sport que l'on veut choisir, savoir courir, sauter, être résistant ou doté d'une force de propulsion, tout cela ne peut qu'être utile. Pourquoi, dès lors, sous l'égide d'un organisme national — le Comité pour le sport d'élite par exemple ne chargerait-on pas des enquêteurs rétribués de visiter toutes les classes d'écoliers lors d'une leçon de « gymnastique » ? Pourquoi ceux-ci, après avoir avisé le maître-responsable de leur passage, ne procéderaient-ils pas à une revue sommaire des possibilités sur la base d'un 80 m., d'un saut et d'un lancer? Les sujets les plus doués seraient alors repérés, puis signalés. Afin de respecter la liberté de chacun, les noms seraient transmis à des prospecteurs de clubs qui se chargeraient de les amener au sport de compétition, en faisant intervenir un service médico-sportif au départ même.

Ce n'est là qu'une simple suggestion. Est-elle irréalisable? A ma connaissance, dans toutes les écoles du pays, on court, saute et lance quelque engin aux heures de «gymnastique». Il me semble nullement impossible qu'on se livre aux mêmes exercices en enregistrant de manière concrète les résultats. (...)

Paul-Maurice Paratte « Tribune de Genève »